

**1er SEMINAIRE DE L'AFAO
SUR LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR
L'UTILISATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES COMMUNS
AUX PAYS MEMBRES DE L'AFAO**

**DISCOURS DE MADAME NDIORO NDIAYE
E MINISTRE DE LA FEMME DE L'ENFANT
ET DE LA FAMILLE**

=====

MARDI 12 OCTOBRE 1993 à 17 heures

*Madame la Secrétaire Générale de l'AFAO,
Madame la Représentante de
Mesdames les Représentantes des pays membres de l'AFAO
Mesdames, Messieurs,*

Au nom de Monsieur le Président de la République Monsieur Abdou Diouf, au nom de Monsieur Habib Thiam Premier Ministre, au nom du Gouvernement et du peuple sénégalais, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue au Sénégal, et en particulier à Dakar, notre capitale, que vous avez choisie pour abriter le Premier Séminaire sous régional de l'AFAO sur les opportunités offertes par l'utilisation des produits alimentaires communs aux pays membres de l'AFAO.

Au moment où l'une des principales priorités des pays africains est l'accès à l'autosuffisance alimentaire, l'opportunité de tenir un tel séminaire se justifie à plus d'un titre.

En effet, le pouvoir de décision des femmes, dans les ménages africains, en matière d'alimentation est beaucoup plus grand que partout ailleurs dans le monde en développement.

Elles ont toujours un rôle actif en agriculture, dans le commerce et d'autres activités économiques.

Mais les capacités économiques des femmes, notamment leur aptitude à assurer le bien-être de la famille sont menacées. La "Modernisation" a fait pencher la balance au détriment des femmes.

Les régimes juridiques ont opéré une discrimination en matière de propriété foncière en mettant les terres nouvellement inscrites au cadastre au nom des hommes (dans le prétendu rôle de Chef de ménage), souvent au mépris des droits traditionnels des femmes à l'utilisation des terres.

Il est souvent difficile aux femmes d'avoir accès à l'information, à la technologie, aux ressources et au crédit.

De ce fait, les femmes sont moins bien armées que les hommes pour profiter de l'amélioration des possibilités qui se sont fait jour en Afrique pour gagner un revenu.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au moment des indépendances, les gouvernements sur la base du système commercial colonial avaient pensé que les forces du marché ne fonctionneraient pas, parce qu'elle seraient contrôlées par des négociants âpres au gain (souvent des étrangers ou des membres de minorités ethniques) et que les marges bénéficiaires seraient excessives. Aussi la plupart de gouvernements ont donc institué des contrôles sur les ventes des principales productions agricoles (cultures d'exportation en Afrique de l'Ouest).

La participation du gouvernement à la commercialisation et à la transformation des produits, voire la monopolisation des activités était chose courante. De fait le commerce privé n'avait pu fonctionner - inhibant du même coup l'esprit d'entreprise.

Plusieurs autres types de politiques de prix, de subvention aux intrants ou pour les céréales importées ont accéléré le processus de remplaceant des produits locaux par des importations.

Les marchés de produits traditionnels d'origine (tels que sorgho, mil, les racines et les tubercules) se sont trouvés réduits.

Par contrecoup ces politiques n'incitaient guère à transformer les aliments traditionnels pour mieux les adapter au goût des citadins et des consommateurs.

Les orientations nouvelles notamment la flexibilité des prix en fonction de l'offre et de la demande sur les marchés locaux et internationaux constituent le meilleur moyen de signaler aux agriculteurs, ce qu'ils doivent produire en quelle quantité et à quel moment.

Mesdames, Messieurs,

L'approche orientée vers le marché implique un système de commercialisation qui encourage une participation élargie aux échanges, sans qu'une priorité ne soit donnée aux cultures d'exportation ou aux cultures ouvrières afin de permettre aux agriculteurs de choisir en fonction de leur avantage comparatif.

Ainsi, les pays qui ont un avantage comparatif pour des produits agricoles d'exportation devraient l'exploiter, quitte à importer s'il le faut des produits alimentaires.

Le commerce de produits agricoles en particulier alimentaires entre pays africains devrait se développer à mesure que les distorsions internes des taux de change, des prix agricoles et des circuits de commercialisation.

En raison de la baisse des cours mondiaux de la plupart des produits agricoles africains, les gouvernements sont intervenus pour protéger les producteurs de produits d'exportations. Cette baisse s'explique pour l'essentiel par le fait que aux cours de dix dernières années, les pays asiatiques qui ont des régimes commerciaux plus libéraux, des investissements privés plus dynamiques et une productivité croissant ont pris la relève.

Dans notre sous région et plus particulièrement au niveau de la CEDEAO, communauté à laquelle nous nous confrontons, il convient pour la promotion des échanges entre nos pays d'encourager les regroupements pour les commercialisation, la transformation des

produits agricoles et reconnaître le rôle que devrait jouer les femmes dans ce processus.

Mesdames, Messieurs,

En Afrique, l'intégration régionale est importante pour le développement d'un grand nombre d'industries alimentaires ; en effet peu de pays ont un marché intérieur assez grand pour permettre une échelle de production adéquate.

Pour la promotion du commerce intra africain des mesures urgentes doivent être prises et concernent :

- l'ouverture de débouchés
- la création d'un environnement propice par la rationalisation de la protection, la création d'unités d'intermédiation financière, etc.

J'ai opté pour un discours non politique pour vous faire percevoir le côté pragmatique des recommandations que vous aurez à faire.

Mesdames, Messieurs,

Sans anticiper sur les discussions qui seront, je n'en doute pas, riches et approfondies, il me semble que les réflexions relatives à l'adhésion et à la participation des populations au travers des cellules nationales de l'AFAO, la valorisation du rôle de la femme, en tant qu'axe central pour le développement du commerce intra africain doivent être au premier plan.

Les pays de l'AFAO ont pour la plupart une population à la fois jeune et majoritairement féminine. C'est peut être sa chance, c'est en tout cas une richesse et un potentiel qu'il s'agira de faire fructifier.

Nous le ferons en comptant d'abord sur l'effort et l'intelligence de chacune de nous.

Nous le ferons également aux côtés de la CEDEAO et de nos autres partenaires intéressés par la promotion de la femme africaine.

Au nom de Monsieur le Président de la République, le Premier Ministre, je souhaite plein succès à vos travaux.